

Durée de la session : 7 heures

Domaine de formation : ELU0101 – Statut et rôle de l' élu

Prérequis : Aucun prérequis

Public : Elus, collaborateurs d'élus.

Les objectifs pédagogiques :

Cette session de formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Comprendre le cadre légal d'une campagne.
- Réaliser un bilan de mandat objectif et exploitable pour la campagne.
- Élaborer un programme électoral attractif, ancré dans les besoins locaux.
- Mettre en œuvre des outils de communication efficaces pour mobiliser les électeurs

Le programme :

Introduction : Contexte et enjeux de la dernière année de mandat

Objectif : Poser le cadre général, sensibiliser aux spécificités d'une campagne de réélection.

- Les attentes des citoyens envers un élu sortant.
- Enjeux spécifiques de demain : enjeux écologiques, participation citoyenne, transition numérique...
- Références juridiques

1) Réaliser un bilan de mandat objectif

Objectif : Identifier les forces et faiblesses du mandat en cours pour valoriser les réussites et anticiper les critiques. (PPI et développement de services)

- Méthodologie pour un bilan de mandat - SWOT
- Communication sur le bilan
- Références juridiques

* Atelier pratique

2) Quel projet de territoire pour demain ?

Objectif : Définir des propositions claires, réalisables et inspirantes

- Structurer son projet
- Mobiliser ses réseaux et structurer ses actions

* Atelier pratique

3) Déployer une communication prospective

Objectif : Apprendre à mobiliser efficacement via les outils de communication.

- Les outils classiques : tracts, réunions publiques, porte-à-porte.
- L'importance des réseaux sociaux
- Gestion des critiques et crises : répondre aux objections en ligne et en présentiel.
- Références juridiques

* Atelier pratique

4) Synthèse et plan d'action

Objectif : Organiser les prochaines étapes et planifier la mise en œuvre

- Construire un rétroplanning pour les mois à venir.
- Prioriser les actions à mener
- Outils pratiques.

* Atelier pratique : A vous de jouer!

Les points forts de la formation :

La formatrice qui a été une élue (majorité et opposition municipale et départementale), DGS et directrice de cabinet a une approche globale des collectivités, mêlant technicité, méthodologie et surtout pragmatisme. Elle s'appuie sur ses différentes expériences pour vous livrer de façon opérationnelle les clés de votre réussite dans vos objectifs comme dans vos responsabilités d' élu(es). L'interaction avec les participants ponctue toute la formation par des quiz et des ateliers d'échanges de pratiques consacré à vos enjeux.

Modalités pédagogiques :

Atelier pratique pour une mise en application immédiate

Evaluation des acquis :

Quizz après chaque chapitre

Mise à jour régulière des résultats de satisfaction sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.formationdeseluslocaux.fr/eval>

Les résultats attendus :

Attestation de fin de formation

Formatrice : Madame Isabelle PICHARD

Elue départementale et municipale pendant 21 ans, 20 ans d'expériences professionnelles au sein de collectivités territoriales de différentes strates, comme DGS d'une commune de 12 000 habitants, directrice de cabinet d'une commune surclassée station touristique, chef de cabinet du président d'une communauté d'agglomération et conseillère technique de la présidente d'un conseil départemental, Isabelle Pichard dispose d'une expertise avérée de l'environnement territorial. Titulaire d'un Diplôme supérieur en organisation et gestion des ressources humaines et coach certifiée, elle sait adapter sa pédagogie à vos profils comme à vos attentes spécifiques.



Les différentes possibilités de suivre cette formation :

En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité

En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme

A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Madame Isabelle PICHARD

Financement et coût : (Tarif Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Intra financement collectivité :

Si vous souhaitez, programmer cette session en intra, sur le budget formation de la collectivité, le tarif pour le groupe est le suivant :

Pour une formation de 7 heures en intra (financement collectivité -hors frais de déplacement):

- Moins de 2 000 habitants 1 990 euros TTC
- De 2 000 à 5 000 habitants 2 200 euros TTC
- Plus de 5 000 habitants 2 400 euros TTC

Intra : financement DIF ELU :

Si vous souhaitez programmer cette session en intra, le tarif est le suivant :

Le coût par personne est de **400 € TTC si DIF ELU**

Nombre maximum de participants par session de formation :

Le nombre maximal de participants par session de formation liée à l'exercice du mandat financée en tout ou partie par le droit individuel à la formation des élus locaux DIF ELU est fixé à 15 personnes.

Lire l'Arrêté du 12 juillet 2023 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043814461>

Si la collectivité finance la formation sur le budget formation des élus, le nombre de participants peut être plus élevé.

Délai d'accès à cette formation

Le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation en inter-collectivités, d'une action en intra ou d'une action à distance.

Pour les formations programmées en inter-collectivités ou à distance, le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation, il est au plus tard de 3 jours ouvrés avant la formation si financement sur le budget de la collectivité.

Pour les formations en intra, la date est fixée ensemble selon vos disponibilités et celles de Madame Isabelle PICHARD. Un délai de 3 semaines est généralement nécessaire pour mettre en place la formation.

Accessibilité et référent handicap :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

Le référent handicap FDEL Monsieur GILBERT échangera avec vous sur votre besoin de compensation.

Pour nous contacter :

SAS FDEL
49 avenue du Général de Gaulle
79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Numéro de siret : 88982928900012
Courriel : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr